

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 11b

Séance du : 18 juin 2025

Objet : Décision modificative n° 1 – Virement de crédits (annule et remplace délibération n° 11 suite à erreur matérielle)

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 13 juin 2025

Date d'affichage : 23 juin 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY – Mme Josiane PRUNIAUX – M. Jean-Marc JAVAUX – Mme Nora ATAMNA – M. Maxime VAUTHIER – M. Benoît SAUVAGE – Mme Alison CALPENA JUAREZ – Mme Christelle ROY – M. Laurent CARDOT – M. Serge SCHMIT – M. Robin LHENRY.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Claudine DELAITRE (pouvoir à M. Jean-Marc JAVAUX) – Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à Mme Christelle ROY) – M. Jean-Gabriel DELOUF (pouvoir à M. Christophe TARY) – Mme Cécile DRUAUX (pouvoir à Mme Nora ATAMNA).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

Suite à la modification induite par la nouvelle affectation de résultat et afin d'équilibrer le Budget Communal 2025, il convient de prendre la décision modificative suivante :

Fonctionnement

D 023 – Virement à la section de fonctionnement : - 121 479.88 €
R 002 – Résultat de fonctionnement reporté : - 121 479.88 €

Investissement

D 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement : + 42 161.65 €
R 1641 – Emprunts : + 121 479.88 €
R 1068 – Excédent de fonctionnement : + 42 161.65 €
R 021 – Virement de la section de fonctionnement : - 121 479.88 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative énoncée ci-dessus.

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA

Accusé de réception en préfecture
070-217002617-20250618-DE2025-11B-DE
Date de télétransmission : 30/06/2025
Date de réception préfecture : 30/06/2025